

Seul le prononcé fait foi

Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l’occasion de la présentation du projet de loi de finances 2017, le 28 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence aujourd’hui.

J’ai l’honneur et le plaisir de vous présenter ce budget de la culture pour 2017 que je n’hésite pas à qualifier de budget historique. Ce budget est en hausse, dans ses différentes composantes. Vous le saviez depuis quelques temps, puisque le Président de la République en avait fait l’annonce cet été. Cette hausse est une des plus fortes que le ministère ait jamais connues. En effet le budget que je m’apprête à vous présenter est en augmentation de 5,5%, son montant total n’a jamais été aussi élevé. Surtout, il dépasse le fameux seuil symbolique de 1% pour atteindre plus de 1,1% du Budget de l’Etat.

Je suis fière de vous le présenter parce que je crois que c’est un budget qui donne à la culture sa juste place. La juste place qui doit être la sienne en général, mais encore plus dans les moments que nous traversons.

L’augmentation du budget de la culture pour 2017 est comparable à celle des budgets consacrés à l’emploi, aux fonctions régaliennes ou encore à l’éducation. Cela témoigne clairement des priorités du Gouvernement auquel j’appartiens. La culture fait bel et bien partie de ces priorités. Je remercie le Président de la République et le Premier ministre d’en avoir été d’accord.

On entend, en ce moment, peut-être à cause de cette pré-campagne électorale qui commence, des voix qui remettent en cause les libertés de création et d’expression, quand ce n’est pas l’Etat de droit. Ce sont ces mêmes voix qui disent qu’en ces temps d’incertitudes la culture doit être rétrécie au patrimoine, à une partie même du patrimoine, l’audiovisuel public rapiécé, l’intermittence ramenée au droit commun, l’art contemporain voir son ambition et sa place rabaissées.

Je suis convaincue au contraire que la création n'a jamais été autant nécessaire à notre pays. Face aux doutes et aux tensions de toutes natures, nous devons aujourd'hui renforcer ce pacte républicain et nous atteler à sa rénovation. C'est à mes yeux le seul chemin. Or la culture est bien au cœur du pacte républicain. Elle en est un fondement et incarne parfaitement ses valeurs, celle du dialogue, du rassemblement autour de propositions d'artistes, de l'émancipation par l'éducation, du respect de l'altérité, de la diversité.

Nous nous sommes attachés à défendre ces valeurs par la loi promulguée cet été : elle entérine notamment la liberté de création et d'expression, la présence accrue de l'architecture au quotidien, un patrimoine mieux valorisé, la diversité musicale à la radio. Ces valeurs, nous les avons défendues aussi par la mise en place et le plein effet des crédits d'impôt pour le cinéma, favorisant la création et l'emploi, par les accords sur l'intermittence, sur la production audiovisuelle, sur la diversité cinématographique. Le renforcement du soutien à la création indépendante, pour les compagnies de théâtre, de danse, de cirque contemporain, les résidences et les lieux de fabrique artistique. Aussi par le renforcement des aides à la musique, qu'il s'agisse de l'export, des crédits d'impôt ou de l'achèvement du plan SMAC (Salles de musiques actuelles). Enfin tout récemment, l'accompagnement des grandes manifestations culturelles qui pouvaient se sentir menacées dans l'état d'urgence que nous connaissons et qui devaient faire face à des contraintes sécuritaires accrues, comme la TechnoParade récemment. Nous les avons accompagnés financièrement, avec l'aide des professionnels concernés, et opérationnellement avec les forces de sécurité qui ont été attentives et présentes pour que ces événements puissent se tenir.

Le budget 2017 pour la Culture et la Communication ira encore dans ce sens du renforcement des valeurs républicaines.

Je veux aussi souligner que ce budget 2017 pour la Culture et la Communication s'inscrit dans la continuité de l'effort réalisé depuis 2015. Ce budget 2017 a été construit en cohérence avec l'héritage des années précédentes, mais en allant encore plus loin. Je veux vous donner quelques exemples.

En cinq ans, entre 2012 et 2017, le budget consacré à l'éducation artistique et culturelle aura été multiplié par deux. Dans les mois qui viennent cet effort permettra ainsi à un élève sur deux de bénéficier d'une expérience de rencontre avec l'art grâce à l'éducation artistique et culturelle. Beaucoup d'établissements ici présents le pratiquent, c'est désormais au cœur de nombreux projets culturels. C'est un effort sans précédent en faveur de la jeunesse, qui contraste fortement avec ce qui a été fait pendant le mandat présidentiel précédent.

Je pense aussi aux mesures prises dans le domaine du cinéma. Dès 2012 la réduction de la TVA sur le prix des billets de cinéma a permis aux salles de proposer des tarifs réduits pour les jeunes

de moins de 14 ans. L'année dernière, 20 millions d'entrées supplémentaires ont été réalisées à 4 euros ou 4 euros 50 pour les jeunes.

Je pense enfin à la conclusion de l'accord historique concernant l'indemnisation chômage des artistes et techniciens du spectacle. Il est désormais pleinement à l'œuvre. Je suis particulièrement fier de cette réussite collective, permise en premier lieu grâce à l'engagement des organisations professionnelles du spectacle. Je me réjouis également que nous puissions mettre en œuvre dans les semaines qui viennent le fonds national pour emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS), que j'ai présenté ici-même il y a quelques jours, avec Myriam El Khomri. Doté de 90 millions d'euros en année pleine, il favorisera l'emploi durable dans le secteur du spectacle, avec neuf mesures pour permettre aux artistes et techniciens du spectacle d'accéder à un cadre de travail plus stable. Il concernera plus de 10 000 personnes chaque année.

Le budget que je m'appête à vous présenter, le budget 2017 des missions culture, médias et recherche, s'élève à 3,6 milliards d'euros. Ce niveau d'engagement financier n'a jamais été atteint, en hausse de 5,5% par rapport au dernier exercice.

Il faut y ajouter 3,9 milliards d'euros consacrés à l'audiovisuel public, 700 millions d'euros consacrés au cinéma et à l'image animée, 1,5 milliard d'euros au titre des mesures fiscales. Chacun de ces périmètres est en augmentation, et au total ce sont 10 milliards d'euros qui sont consacrés à la culture.

10 milliards d'euros pour la culture, voilà l'investissement que fait l'Etat quand il croit au rôle qu'elle a à jouer.

Je voudrais d'abord insister sur un premier élément : cette hausse est nette, sans mesures de périmètre, sans tour d'adresse d'aucune sorte. 180 millions d'euros ont bien été inscrits en plus aux crédits du ministère de la culture et de la communication par rapport à 2016.

Cette hausse concerne l'ensemble des secteurs culturels et des programmes, des deux missions culture et communication.

Il me faut encore souligner que cette augmentation du budget est en parfaite cohérence avec l'exercice de redressement des finances publiques entrepris par l'exécutif depuis 2012 et conforme à nos engagements européens, pris dans le rythme voulu par le Président de la République.

Enfin je voudrais aussi signaler que cette augmentation n'est pas due simplement à la création de FONPEPS, puisque mis à part, la hausse du budget de la culture reste proche de 4%.

Ce budget a une orientation très claire : il prépare l'avenir et s'adresse aux générations futures.

Tout d'abord j'ai souhaité que ce budget ouvre les portes à la jeunesse. Notre ambition, et c'est une exigence, est à la fois d'offrir à tous les jeunes Français un accès à la culture, aux pratiques artistiques, à la création mais aussi de favoriser leur formation vers ces métiers.

Cela passe par la continuation de notre effort en direction de l'éducation artistique et culturelle. Je tiens à citer quelques initiatives nouvelles comme « Création en cours », projet de résidence de jeunes artistes dans les écoles primaires et collèges, ou le déploiement de nouveaux orchestres Démos dans plusieurs villes en France pour atteindre 30 orchestres d'ici 2018 contre 9 aujourd'hui.

Cela passe aussi par le renforcement du réseau d'enseignement supérieur Culture. Nous avons un réseau formidable qui forme 10 000 diplômés par an, dans une centaine d'établissements, qui verront leurs moyens renforcés à hauteur de 6%. Ils obtiennent, en termes d'emploi, des résultats remarquables : 80% des étudiants qui en sortent trouvent un débouché dans le secteur choisi. Et je veux attirer votre attention sur le lancement à venir d'un appel à projet pour inciter à la diversité de recrutement des étudiants au sein de ces écoles. C'est un enjeu démocratique majeur, un enjeu d'avenir.

J'ai aussi voulu que ce budget élargisse les horizons de la création. Je crois profondément dans la création artistique comme moyen d'émancipation, de dialogue et de vitalité démocratique.

Cela passe par un soutien renforcé aux marges artistiques de nos réseaux de référence, aux compagnies, aux labels, afin de soutenir ce maillage essentiel qui fait la structure et la colonne vertébrale de notre pays pour la production et la diffusion artistique. Je pense également aux résidences d'artistes et aux ateliers de fabrique artistique sur tout le territoire. Je pense aussi aux arts du cirque, de la rue ou de la marionnette qui feront l'objet d'une attention particulière.

Je tiens encore à citer deux chantiers que sont le développement de l'établissement public de coopération culturelle à Clichy-Montfermeil, qui est un projet symbolique, à double titre, par son implantation et de ce que peut être un projet pluridisciplinaire, ou le projet « Micro Folies », porté par la Villette, en collaboration avec de grands musées, pour une forme innovante de diffusion de la culture. Je veux aussi citer les conventions signées entre les ZSP (Zones de sécurité prioritaire) d'Ile-de-France et certains établissements publics comme la BNF, le musée du Quai Branly, la Comédie Française ou les Archives Nationales. C'est un exemple à suivre, à généraliser sur le plan national.

Enfin je n'oublie pas les arts visuels dont les moyens accrus permettront notamment de soutenir la photographie, secteur trop peu soutenu jusqu'à aujourd'hui, grâce en particulier à la commande publique.

Toujours avec la volonté de construire un budget d'avenir, je me suis efforcée de remettre la culture au cœur de notre quotidien. Je souhaite que plus aucun Français ne soit éloigné de l'offre

culturelle ou de l'accès à une pratique artistique. Cela est à mes yeux indispensable pour entretenir le pacte républicain. C'est un objectif ambitieux mais nous en prenons clairement le chemin.

Pour cela nous nous appuierons notamment sur les partenariats noués avec les collectivités locales, dans le cadre de contrats de développement Culture, qui s'ajoutent à de nouveaux pactes avec les villes. De plus les crédits engagés par les DRAC progresseront de 7% avec une attention toute particulière à l'action culturelle en milieu rural, où nous sommes parfois trop peu présents. Une enveloppe de 1,5 millions d'euros y sera dédiée en 2017.

Enfin je crois aussi que pour préparer l'avenir, il faut investir. Dans les régions, l'Etat participera, aux côtés des collectivités territoriales, à la création ou à la rénovation de nouveaux équipements importants. C'est le cas pour la Comédie de Saint-Etienne, le centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours, la Maison de la Culture de Bourges ou encore le Théâtre des Amandiers à Nanterre.

Préparer l'avenir c'est aussi investir dans le numérique pour tous les secteurs culturels, avec des moyens supplémentaires venant du programme d'investissement d'avenir troisième génération, PIA 3, lancé par le Président de la République.

Enfin sur cette question de l'investissement je citerai aussi les études lancées sur le site Berthier, la nouvelle implantation du Centre national des arts plastiques (CNAP) et le lancement des travaux pour le Grand Palais, un projet ambitieux s'inscrivant dans le cadre du Grand Paris pour accueillir les JO 2024 et l'Exposition Universelle 2025

Ces ambitions sont en cohérence avec l'effort particulier que le ministère de la Culture et de la Communication a décidé pour le patrimoine. Cet effort se traduira par une hausse de 6 % du budget dédié. Il y a un peu plus d'une semaine, les Journées européennes du patrimoine ont rassemblé un peu plus de 12 millions de visiteurs, montrant l'attachement des Français au patrimoine. J'ai pu rappeler à cette occasion que notre patrimoine devait rester en mouvement, être valorisé pour être mieux protégé.

Que ce soit pour les monuments historiques, pour les musées, pour les archives ou pour l'architecture, le ministère accroîtra son effort financier.

Je veux citer quelques exemples de chantiers à venir comme le Musée des Jacobins de Morlaix, l'Amphithéâtre romain de Nîmes ou la mosquée de Tsingoni à Mayotte.

Pour les musées, je connais les difficultés auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui entre d'une part une baisse de la fréquentation, notamment liée à la baisse du tourisme, et une hausse des dépenses de sécurité. C'est un effet de ciseaux qui peut être très difficile à vivre pour nos

établissements. C'est pourquoi le ministère a décidé d'augmenter de façon substantielle les moyens alloués aux musées : les crédits de paiements pour les musées de France augmentent de 5 %, les engagements de 7 % et les crédits pour les acquisitions des musées de 12 %. J'ai décidé de réamorcer cette dépense pour redonner aux musées nationaux et régionaux leurs moyens d'acquisition. Je veux citer le 40^e anniversaire du musée Pompidou, dont les moyens permettront aussi de lancer le schéma directeur de rénovation de la fameuse chenille.

Par ailleurs, la sécurisation sera en partie financée par un fonds interministériel, le FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) tandis que nous allons prendre des initiatives pour redynamiser le tourisme culturel. Ainsi, un colloque sur le tourisme culturel sera organisé mi-décembre et une campagne de promotion de la saison culturelle en Ile-de-France sera lancée au même moment pour promouvoir auprès du public international nos expositions, nos spectacles, nos événements phares.

Mais il convient également de réfléchir à l'évolution du modèle de nos musées et de nos monuments. C'est l'objet de la concertation en cours sur le Musée du XXI^{ème} siècle.

Il me faut citer notre action en faveur du livre. Beaucoup a déjà été réalisé dans ce domaine depuis 2012 avec notamment le plan d'aide aux librairies indépendantes mais aussi l'opération « partir en livre » créée en 2015, qui a rassemblé cet été 500 000 enfants, ou les contrats territoires lecture. J'attache également beaucoup d'importance à notre réseau de bibliothèques. Le texte réglementaire a été pris récemment : nous allons pouvoir les aider financièrement dans l'élargissement de leurs horaires, le soir et le dimanche, pour renforcer la lecture publique. Une cinquantaine de collectivités sont déjà partantes. Ce sont aussi des moyens supplémentaires pour la BNF, qui voit ses emplois stabilisés et sa dotation augmentée.

Concernant la presse et les médias, je rappellerai que nous sommes attentifs à l'ensemble de la chaîne de l'information, de sa production à sa distribution.

L'effort portera d'abord sur deux fonds créés en 2016 : le fonds pour le soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse, ainsi que le fonds pour les médias d'information sociale de proximité.

Pour le réseau des marchands de journaux, une mesure importante et attendue car on connaît leurs difficultés : à compter de 2017 tous les marchands de journaux indépendants (kiosquiers compris) seront exonérés de la Contribution économique territoriale (CET).

Nous allons aussi revaloriser le budget des radios associatives de 6 %, elles sont un acteur majeur du lien social auprès de nos concitoyens.

Sur l'audiovisuel public ensuite, je veux rappeler les réformes qui ont été faites durant ce mandat en faveur d'une plus grande indépendance du secteur, indépendance mise à mal par le quinquennat précédent. D'abord avec la réforme des modes de nomination. Ensuite, l'indépendance a été renforcée par la réforme du financement de l'audiovisuel public uniquement par des taxes spécifiques et non plus par des crédits budgétaires de l'Etat.

Dans ce domaine l'engagement financier du ministère s'élève plus de 3,9 milliards d'euros soit une hausse de 63 millions d'euros par rapport à 2016 qui sera permise par une augmentation de 1 euro supplémentaire de la redevance, par rapport à l'indexation à l'inflation déjà prévue par les textes. Donc 2 euros en tout de contribution à l'audiovisuel public (CAP).

Je veux ajouter que deux nouveaux Contrats d'Objectifs et de Moyens avec France Télévisions et ARTE France, avec une hausse de 48 millions d'euros dont 30 millions d'euros, en faveur de la création et notamment de la relance de la fiction française, seront signés dès 2016. Les autres sociétés verront aussi leurs dotations augmenter comme France Médias Monde pour le lancement de sa version en espagnol en 2017, un beau projet pour le rayonnement de la France à l'étranger.

Je veux profiter de cette occasion pour rappeler l'importance que ce gouvernement et moi-même attachons à l'audiovisuel public et à son rôle dans la société. Là aussi je crois qu'il y a des alternatives évoquées par d'autres qui ne vont pas dans ce sens, à la fois sur le périmètre et le rôle de l'audiovisuel public en matière de création, d'information et de lien social dans notre pays. Nous avons une ambition pour les programmes, la création, l'information portées par le service public en garantissant son indépendance et sa pérennité.

Enfin sur le cinéma et l'image animée, notre ambition est forte comme en témoigne la hausse de 5 % du budget du CNC le portant à 707 millions d'euros, ce qui permet de financer des réformes comme les aides à l'export, qui sont déterminantes pour le rayonnement du cinéma français, mais aussi les aides aux cinémathèques.

Je veux encore citer les réformes que nous engagerons pour le documentaire, les aides au cinéma d'art et essai ou le court-métrage.

Ce budget tire aussi les conséquences d'une nouvelle donne marquée par la menace durable qui pèse sur notre pays. Dans le contexte actuel la sécurité est une priorité renforcée.

À la suite des attentats du 13 novembre 2015, le ministère de la Culture et de la Communication a mis en place un Fonds d'urgence de soutien au spectacle vivant. Il a permis d'aider les entreprises de spectacle pour qu'elles renforcent leur dispositif de sécurité et surmontent les difficultés économiques rencontrées du fait de ces événements. Ce fonds a été doublé en juin 2016 à la veille des festivals et les a accompagnés.

J'évoquais le succès des Journées européennes du patrimoine, mais les festivals ont connu de très bons chiffres de fréquentation cet été, témoignant du besoin que ressentent les Français de se rassembler autour de l'art et de la culture. Ce fonds sera donc bien entendu prolongé en 2017 et abondé autant que de besoin.

Le ministère soutient également les institutions culturelles publiques les plus exposées, à travers un budget dédié de 9 millions d'euros et la création de 73 emplois, afin d'assurer la prise en charge des frais de gardiennage et d'équipements.

Je pense enfin aux agents du ministère. Ils sont plus de 30 000 à être au service de la culture au quotidien, partout en France, dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles, dans les établissements publics et les services à compétence nationale du ministère. Au global les emplois seront maintenus au ministère et de nouveaux postes créés dans certains établissements publics.

D'autres mesures pour améliorer le quotidien des personnels sont aussi prévues en 2017 que ce soit par la hausse des mesures catégorielles, l'augmentation des crédits pour la formation et l'action sociale, j'y tiens particulièrement, ou encore l'investissement en faveur de nouveaux systèmes d'information ou dans l'immobilier.

Voici les quelques mots que je tenais à vous adresser afin de vous présenter ce budget de la culture et de la communication 2017 dont je suis particulièrement fière.

Je retiendrai seulement cette hausse historique du budget traduisant la volonté du Gouvernement de faire de la culture un pilier de son action.

Un budget qui est tout entier tourné vers l'avenir, favorisant la jeunesse, encourageant la création, misant sur l'innovation et surtout ayant l'ambition de porter la culture au cœur de notre quotidien.

Il traduit notre conception de la culture qui s'inscrit dans une certaine idée de la France, avec la conviction qu'elle doit nous permettre de faire face, dans un moment où nous devons affirmer nos valeurs républicaines contre le repli identitaire et le mépris de l'autre.

Je vous remercie.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr